



ÉDITO

En 2018, la Maison Meunier, située en plein centre du village, accueillera la **bibliothèque municipale**. Un espace intergénérationnel et un espace de rencontre viendront compléter ce nouvel équipement dédié à la culture et ouvert sur un jardin paysager. Vous retrouverez l'ensemble du projet dans le dossier de cette édition.

Créée en 1971 et installée à la Maison des Carriers, la bibliothèque propose aujourd'hui aux Désidériens plus de 16 000 documents dont 40 % sont destinés à un jeune public.

A l'heure du tout numérique, nous pouvons nous enorgueillir de compter près de **800 abonnés et un nombre de prêts stable ces dernières années**.

C'est sur ces bons résultats que nous disons **au revoir à Denis Heurtault**, en le remerciant très sincèrement pour ces 39 années passées à diriger cette bibliothèque. Passionné de lecture, il a choisi avec soin chaque livre, conseillé nombre d'entre nous et formé plusieurs générations de lecteurs.

En ces temps de bonnes résolutions, je citerais pour finir Joseph Addison « La lecture est à l'esprit ce que l'exercice est au corps ».

Denis BOUSSON,
Maire

Les Nuits de Saint Didier 2017 du 15 au 17 juin

3 soirées placées sous le signe de l'humour

Jeudi 15 juin à 20h30

Céline Iannucci - C'est pas un peu trop ?

Céline Iannucci, ex *Taupe Model* aux côtés de Florence Foresti propose un spectacle rythmé, vif et drôle à découvrir entre amis ou en famille. Sous prétexte d'une répétition, Céline se confie avec drôlerie sur le temps qui passe en surfant d'un sujet à l'autre.

Vendredi 16 juin à 20h30

La Revue des Sea Girls

Broadway, la musique retentissante d'un big bang. En contre jour, des danseuses paradisiaques qui prennent la pose, arborant les tenues dignes des plus fameuses revues. Descente d'escaliers, port de tête altier, chorégraphie affûtée. Attention, le grand show va démarrer ! Entre burlesque et music-hall, les Sea Girls bousculent l'art de la Revue !

Samedi 17 juin à 20h30

Grande soirée Magie

Ce spectacle exceptionnel vous propose une sélection d'artistes aux univers bien affirmés. Nos 4 magiciens ne vous laisseront pas une minute de répit en vous faisant basculer de la réalité à l'illusion sans crier gare.

Place en vente à partir du 1^{er} mars - en mairie et sur www.billetreduc.com

DOSSIER / P.4 & 5

La maison Meunier : le projet démarre

LES RENDEZ-VOUS

Vendredi 3 février

20h - Soirée avec Mozart - Église

Samedi 4 février

10h30 - Conseil municipal d'enfants

Dimanche 5 février

Vide grenier - Salle des Fêtes

19h - Projection du film Demain - CLB

Samedi 11 février

14h30 - Kids Party - CLB

Jeudi 23 février

20h - Conseil municipal - Mairie

18 février au 05 mars

Vacances scolaires zone A



> La Revue des Sea Girls

ÉVÉNEMENTS



Vœux du Maire ■ 5 janvier



Les sportifs de l'association d'Hapkido récompensés pour leurs très bons résultats au Championnat du monde en Corée



Concours de cuisine - Les Toqués de Saint-Didier
Edition enfants - 15 janvier



Spectacle familial - Des idées plein la toque ! - 15 janvier

Les 3 gagnants sont :

- Caroline Gallmann (13 ans) - Le Merveilleux au chocolat revisité
 - Emeline Dumortier (13 ans) : Exostisme acidulé et son crèmeux de noix de coco
 - Léonard Thuvien (10 ans) : Fantastik chocolat passion façon brownie
- > Retrouvez toutes les recettes sur le www.mairie-saintdidieraumontdor.fr

INFORMATIONS

MAIRIE

DEMAIN



Projection du film Demain Dim. 05 février à 17h - CLB

Avec un point de vue optimiste face aux défis environnementaux et sociaux, ce film nous raconte des initiatives positives et concrètes au travers de 10 pays, nous montrant ainsi ce que pourrait être le monde de demain.
Film réalisé par Mélanie Laurent et Cyril Dion
Entrée libre et gratuite

Les permanences

Des permanences gratuites et confidentielles vous sont proposées en mairie. Elles sont accessibles sur RDV à l'accueil de la mairie – 04 78 35 85 25

> **Conseil emploi** : jeudi 16 février de 10h à 12h

> **Avocate conseil** : samedi 18 février de 9h à 12h

Déneiger, l'affaire de tous

L'hiver est l'occasion de rappeler quelques consignes de sécurité importantes en cas de chutes de neige ou de verglas.

Dès les premiers signes de verglas ou de flocons de neige, les services de la Métropole de Lyon appliquent un plan d'action pour rendre circulaire les 2 420 km de voies du réseau métropolitain. Pour compléter le dispositif, la municipalité a conclu un contrat avec une entreprise locale qui intervient pour les voies communales non prises en charge par la Métropole.

L'entretien des trottoirs

Le déneigement des trottoirs demande beaucoup de temps mais très peu de moyens. **Chaque riverain, propriétaire ou locataire, doit déneiger les trottoirs qui longent sa propriété.**

+ d'info : Standard Neige Métropole - 04 78 95 88 44

Le recensement citoyen : ça sert à quoi ?

■ Fille ou garçon, vous avez 16 ans, ou dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute quelqu'un dans ce cas. Mais vous êtes-vous fait recenser ? Ok... à 16 ans, on a sûrement d'autres préoccupations. Pourtant le recensement citoyen est obligatoire. D'ailleurs, pourquoi, quand et comment se faire recenser ?

Vous allez voir, ce n'est pas compliqué et même si c'est obligatoire, c'est surtout un acte citoyen.

Pourquoi se faire recenser : cette démarche facilite votre inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

La navette Seniors est en route !

■ Afin de faciliter les déplacements des personnes âgées ou à mobilité réduite et prévenir leur isolement, le CCAS de Saint-Didier-au-Mont-d'Or propose un nouveau service aux Désidériens et Désidériennes : **une navette les mercredis matins pour se rendre au marché.**

Ce service sera accessible aux personnes :

- âgées de 70 ans et plus et/ou en situation de handicap ou dans l'incapacité physique temporaire de se déplacer en transport en commun ou en voiture ;
- suffisamment valides pour faire leur marché seules ;
- habitant Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Le coût de ce service est de **2€ l'aller/retour**. Il sera **nécessaire de s'inscrire et d'acheter au préalable une carte de 5 allers/retours** d'un coût de 10€ auprès du CCAS. **Aucune transaction ne pourra être effectuée au sein de la navette.**

Ensuite, chaque semaine, les personnes devront **s'inscrire auprès du CCAS avant le vendredi 16h pour bénéficier du service le mercredi suivant**. Le parcours de la navette sera défini en fonction des inscriptions. Deux tournées sont organisées : l'une entre 8h et 9h et la seconde entre 9h et 10h.

> **Pour tout renseignement :** Marie-Géraldine Barra - 04 78 35 08 70 mgbarra@stdidier.com

L'autorisation de sortie de territoire est de retour !

■ Supprimée en 2013, l'autorisation de sortie de territoire a été **rétablie le 15 janvier dernier**. Cette décision fait suite à la promulgation de la loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme. Elle concerne **tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents**.

Le Ministère de l'Intérieur met à disposition des parents un formulaire à compléter pour obtenir l'attestation de sortie du territoire. Vous pouvez retrouver ce formulaire sur le site internet www.service-public.fr

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit donc présenter les 3 documents suivants :

- **Pièce d'identité valide du mineur :** carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- **Photocopie du titre d'identité** valide ou périmé depuis moins de 5 ans **du parent signataire :** carte d'identité ou passeport
- **Formulaire signé par l'un des parents** titulaire de l'autorité parentale

Quand se faire recenser : dans les 3 mois suivant vos 16 ans.

Comment se faire recenser : vous pouvez vous faire recenser directement en mairie. Vous devez présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé-e, vous obtiendrez une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, vous serez convoqué-e à la journée défense et citoyenneté où vous obtiendrez un certificat de participation.

+ d'info sur www.defense.gouv.fr/jdc

■ Ça sent l'amende !

Des trottoirs qui servent de parking, aux bacs à poubelle non rentrés, aux cendriers vidés sur le parking, aux crottes de chiens non ramassées, aux recoins utilisés comme des dépotoirs... Le constat est le même partout : les actes d'incivilités se multiplient ! Devant un tel spectacle les équipes « propreté » de la Métropole se sentent de plus en plus désarmées pour maintenir un cadre de vie agréable. En effet les moyens humains et matériels mis en œuvre ne sont pas illimités et ne peuvent pas pallier certains comportements inciviques...

Parce que la saleté en ville ne doit surtout pas être une fatalité, la commune met en place une campagne de sensibilisation sur les déjections canines. Des distributeurs de sacs seront très prochainement installés à plusieurs endroits : place Abbé Boursier, place Michel, parking Pradel et rue Victor Hugo.

Et si la propreté ne devient pas une évidence pour tous, Monsieur le Maire décidera de passer au stade supérieur, celui de la sanction, en verbalisant ces comportements anormaux. En effet, le Code pénal permet aux policiers municipaux de verbaliser à hauteur de 35€ en cas de non ramassage des déjections de son chien.

Une façon de rappeler que la propreté de notre commune c'est l'affaire de tous ! Plus qu'un principe, une question de respect ! Alors pour éviter de tomber sous le coup de la sanction et plus encore pour le bien-être de tous, adoptons dès à présent les bons comportements...





LA MAISON MEUNIER : LE PROJET DÉMARRE

Acquise en 2011, la Maison Meunier va connaître un nouveau souffle. Achetée pour son intérêt patrimonial et sa situation exceptionnelle en centre village, cette demeure accueillera en 2018 différents espaces.

La maison Meunier se situe au 41 avenue de la République, lieu stratégique, au cœur du village. Elle date du XIX^e siècle.

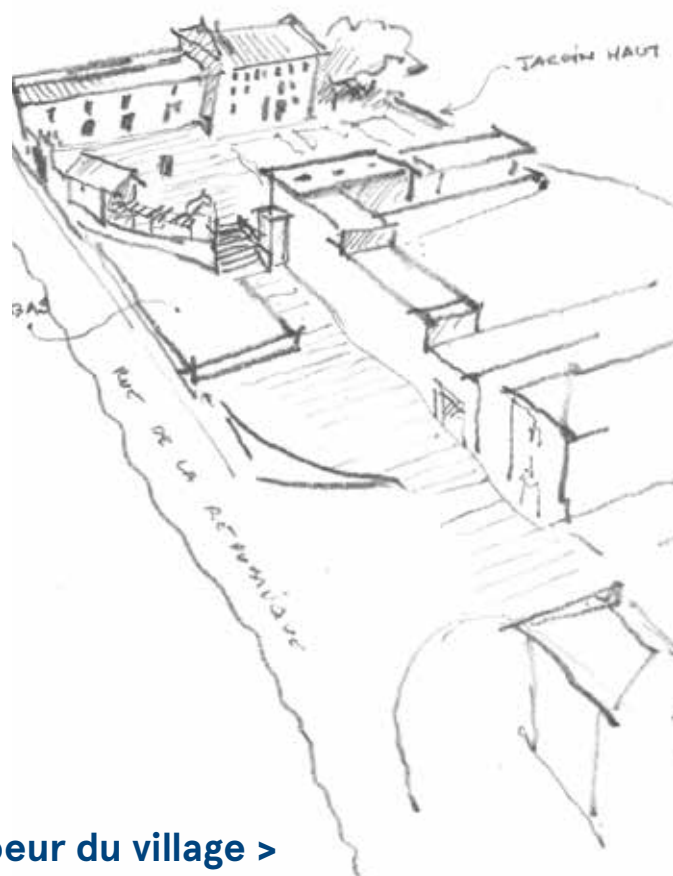
Cette propriété avec sa maison de maître était autrefois une exploitation agricole, on y trouve une grange avec son pressoir, une petite écurie, et en annexe une maisonnette de 1832 qui possède un petit four à pain remarquable, une réserve d'eau à ciel ouvert, une gloriette aux colonnes de pierre qui domine la rue.

Le jardin offre une belle vue dégagée à l'est en direction de St Cyr et au sud sur Lyon.

Elle représente un bel ensemble patrimonial bâti et environnemental pour la commune.

La propriété a été préemptée en 2011 par la mairie afin d'y créer la nouvelle bibliothèque, un espace de rencontre inter-générationnel, un lieu de détente pour tous et un jardin public.

L'ensemble offrira un pôle culturel et de détente de près de 500 m² aux Désidériens.



Un équipement public en plein coeur du village >



527m² :
Surface plancher

1 000m² :
Surface jardin

Livraison :
2^e trimestre 2018



> Budget

1,5 M€ : Acquisition de la
Maison et du terrain

1,2 M€ : Réhabilitation

Le patrimoine au cœur de la réflexion

Depuis novembre dernier, le cabinet d'architecte du patrimoine Archipat a été missionné pour proposer un projet de réhabilitation répondant aux objectifs fonctionnels, intégrer la bibliothèque, l'espace Seniors et un espace de rencontre (exposition, conférence...), tout en mettant en valeur le bâti et son environnement. Le choix de travailler avec un architecte du patrimoine n'est d'ailleurs pas anodin et garantit un programme respectueux des valeurs patrimoniales et de l'histoire des bâtisses de cette période sur les Monts d'Or.

Un projet multiple

La réhabilitation de la Maison Meunier s'inscrit dans un projet plus vaste en partenariat avec la Métropole. En effet, la municipalité a pour ambition, en réaménagement la voirie, de redonner un état d'esprit de centre bourg à l'entrée nord du village. Pour ce faire, un chef de projet nommé par la Métropole et un programmiste travaillent d'ores et déjà sur la définition des besoins. L'aménagement de l'entrée nord devrait intervenir à la suite des travaux de la Maison Meunier dans le courant de l'année 2018.

Enfin, dans un dernier temps, une trentaine de logements devrait voir le jour sur le tènement sud de la parcelle, en accord avec les services de l'Etat lors de la préemption du terrain.

Un projet qui allie fonctionnalité et esthétique

CHOIX TECHNIQUES



Verrière



Panneaux solaires



Occultations en bois



Stores intérieurs



Restauration des volets existants

AFFECTATION ET ESPACE

2^eme étage : bibliothèque et bureau - 59 m²

1^{er} étage : bibliothèque
180 m²

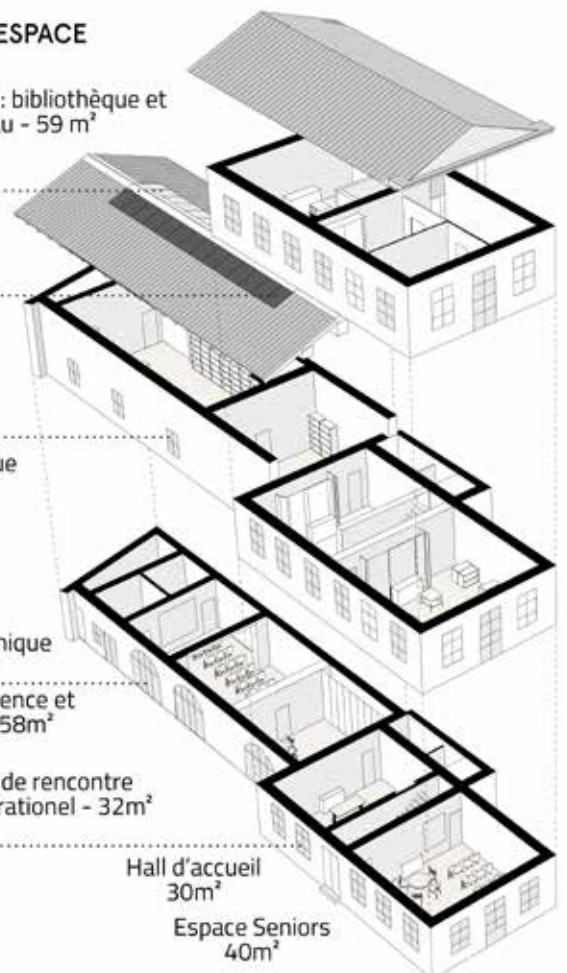
Local technique
14m²

Espace conférence et exposition - 58m²

Espace de rencontre intergénérationnel - 32m²

Hall d'accueil
30m²

Espace Seniors
40m²





RENCONTRE

AVEC DENIS HEURTAULT

QUI RACONTE L'HISTOIRE

DE LA BIBLIOTHÈQUE

Installée pour encore 18 mois à la Maison des Carriers, la bibliothèque municipale est née il y a plus de 40 ans et a connu différentes évolutions au cours de son histoire. Denis Heurtault, gardien du temple, se souvient...

La bibliothèque est née en 1971 sous l'impulsion de Madame Georgette Falgon, adjointe à la culture de l'époque. A ce moment là il ne s'agissait que d'une armoire positionnée à l'accueil de la mairie. Les livres avaient été prêtés par la bibliothèque centrale de prêt et une dame de la paroisse avait complété le fonds.

En 1973, elle est reconnue bibliothèque municipale et dès 1974, un petit budget 2000 francs est alloué à la bibliothèque pour l'achat de livres. En 1976, l'aile Ouest de la mairie est construite et permet à la bibliothèque de s'installer au premier étage, à la place de la salle du Conseil municipal. Mais les rayons de livres se multiplient et la bibliothèque déborde rapidement sur le dernier étage de la mairie. Dès qu'un instituteur libère un des deux appartements de fonction, la bibliothèque en profite pour investir les lieux.

En 1978 Madame Falgon et les bénévoles obtiennent du Maire, André Loiselet, l'embauche d'un bibliothécaire. C'est l'arrivée de Denis Heurtault. Tout juste débarqué de Versailles, où il laisse ses quatre frères, Denis, son certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire en poche, fait ses premières armes en effectuant des remplacements à l'école des bibliothécaires et dans des bibliothèques universitaires. Il débute d'abord à mi temps, mais passe très vite à temps plein. Avec le changement de municipalité en septembre 1979, le nouveau Maire, Yves Berger, augmente le budget de la bibliothèque.

La bibliothèque est de plus en plus à l'étroit. En 1985, la mairie achète la Maison des Carriers et en 1987, la bibliothèque déménage. Quel espace ! Environ 300m² pour satisfaire l'appétit de lecture des Désidériens. Et puis, le lieu permet aussi d'organiser des animations, des ateliers, des conférences... L'association des Amis de la

Bibliothèque, une aide au combien précieuse pour Denis, est à pied d'œuvre et organise de nombreux événements. Beaucoup sont à destination des enfants comme ces questionnaires où les réponses se trouvent dans les livres.

Et puis la Maison des Carriers c'est aussi l'école de musique.

Alors la lecture, le choix des livres, se font au son du piano ou du violon. Et il y a aussi cet environnement verdoyant, cette vue magnifique, bref un lieu avec quelque chose de magique pour Denis. Il voit défiler les Désidériens, petits et grands, et puis les petits deviennent grands... Pour certains, il a une connaissance très précise de leurs goûts littéraires, d'autres ont des goûts très éclectiques.

Denis fait grossir le fond chaque année : beaucoup de romans ; un peu de documentaires, surtout pour les enfants, toujours en soif de savoir ; pas trop de livres politiques car trop éphémères.

Après 39 ans au service à la bibliothèque et des Désidériens, Denis Heurtault laisse la place à Virginie SAHIN qui a pris ses fonctions mi janvier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Denis va pouvoir se consacrer à sa passion : la lecture !

Dès 1974, un petit budget est alloué à la bibliothèque pour l'achat de livres : 2 000 frs



10 000€ :
budget annuel de la bibliothèque



759 :
Nombre total d'abonnés



15 598 documents dont
8 510 section adulte et
7 088 section enfant



18h d'ouverture hebdomadaire

Salon Monts d'Or photos

Une exposition de photos « grands tirages » présentera le quotidien des ouvrières des Usines Lumière à la fin du XIX^e siècle. Les ouvrières portent un uniforme adapté à leur travail dans l'usine :

- Les ouvrières de l'atelier d'émulsion ont toutes un chignon pour que les cheveux ne trempent pas dans les émulsions. Elles portent des pantalons de travail, nettoyés chaque semaine pour éviter poussières et salissures. La lumière de leur lanterne « inactinique » (rouge au départ, puis verte par la suite pour ne pas fatiguer les yeux) permet de ne pas impressionner l'émulsion.
- Les ouvrières en blouses blanches sont affectées à l'atelier d'emballage des plaques.
- Les ouvrières en blouse grise munies d'un chronomètre contrôlent le comportement à la lumière des plaques émulsionnées.

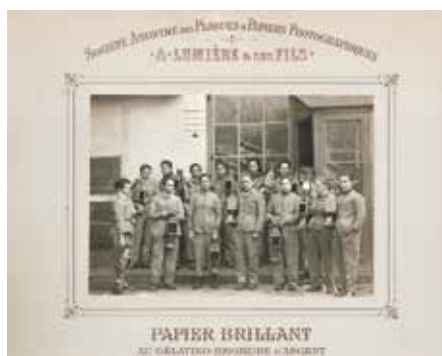
Après une journée de travail, chacune reprend sa tenue de ville.

Cette exposition sera complétée par une conférence de Claude Martelet sur les « Inventions et innovations de la Société Lumière dans le domaine de la photographie ». Claude Martelet est le fils de Jean Martelet qui fût Ingénieur de Recherche à la Société Lumière.

Le Salon Monts d'Or Photos aura lieu les 11 et 12 mars 2017 au CLB. Il est co-organisé par La Vie en Couleurs, Vivre-Saint-Fortunat, la municipalité de Saint-Didier-au-Mont-d'Or avec l'agrément de la Fédération Photographique de France.

> **Contact :** salonmontsdorphotos@gmail.com

> **Informations :** <http://salonmontsdorphotos.wix.com/2017>



Photos anciennes issues de la collection « Claude Martelet »

Vivre Saint Fortunat

L'association remercie les contributeurs qui à l'occasion des fêtes du 8 décembre à St Fortunat ont participé à la collecte destinée à l'hôpital de la Fougeraie. Le 12 janvier, **un chèque de 650 € a ainsi été remis à la directrice de l'établissement**, Valérie Decelle. Elle nous informe que cette somme sert au financement de clowns très appréciés des enfants mais aussi des 80 soignants qui encadrent quelques 40 petits malades lourdement dépendants régulièrement accueillis dans cet hôpital établi dans notre commune depuis 1983.

Nous vous donnons rendez-vous en décembre 2017 à St Fortunat pour fabriquer votre couronne de Noël ou participer aux fêtes du 8 décembre, pour que les enfants de la Fougeraie connaissent eux aussi quelques moments de joie.

C'est un choix voulu par les bénévoles de l'association depuis plusieurs années.



MIDOSI

Les classes d'instruments, les orchestres et chœurs de l'école de musique vous invite à une « **soirée avec Mozart** ». L'occasion pour les plus petits de découvrir ce compositeur de génie et pour les plus grands de venir fredonner avec nous quelques uns des airs les plus universellement connus.

L'entrée est libre et l'église sera chauffée, on vous attend donc nombreux le **vendredi 3 février à 20h à l'église** Notre Dame de St Didier.

LA CABANE À COULEUR

Un dimanche matin en famille, seul(e) ou entre amis donnera des couleurs durant les mois d'hiver: 12 février et 19 mars 2017

Un stage durant les vacances de février les 21,22,23 février fera découvrir à vos enfants le jeu de peindre. Inscriptions ouvertes.

> **Contact :** Chantal FETIVEAU

06 23 81 46 71

www.lacabaneacouleur.com

Les Monts d'Or Créatifs



L'association propose un stage pendant les vacances scolaires du 20 au 24 février, salle de la Petite Lyre, au centre du village :

- Volume, sculpture et lumière
 - Le souple, le dur et le mou
 - L'épais, le fin, le transparent
- Expérimentons et amusons-nous ! Mise en lumière des créations.

Ateliers à la carte: 2h/3h/6 h au choix par demie journée ou journée

2 animatrices qualifiées - Ados et enfants Binôme enfants- parents bienvenu

> **Contact :** Régine FERRET

06 88 75 82 54

lesmontsdorcreatifs@wanadoo.fr



Amicale des Classes en 9

Vous êtes nés une année en 9 : venez nous rejoindre à l'assemblée générale des Classes en 9 qui aura lieu le mercredi 8 février à 19h, salle des associations. Compte rendu moral et financier, rencontre annuelle des 9 en 2017 et projets futurs sont à l'ordre du jour.

Monts d'Or Artistes



Stages d'art plastiques enfant et ados pendant les vacances de février, du 20 au 24 février ou du 27 au 03 mars de 9h à 12h ou de 14h à 17h.

Au programme : Un jour une œuvre pour explorer des techniques ludiques avec des matériaux très variés comme la résine pour les inclusions, les bijoux, la peinture, la gravure et pour réaliser des œuvres selon

tes envies.

Le matériel est fourni.

Possibilité de s'inscrire à la demi-journée ou à la semaine.

Cotisations : 105€ la semaine, 25€ la séance.

Inscriptions dès maintenant.

> Contacts :

Sylvia Di CIOCCIO - 06 20 32 83 54

www.lesmontsdorartistes.fr

lesmontsdorartistes@gmail.com



À SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR

Votre nouvelle résidence

APPARTEMENTS NEUFS DU 2 AU 5 PIÈCES

AUX VUES IMPRENABLES SUR LES MONTS DU LYONNAIS



5000€^[1]

de remise par pièce
(jusqu'à 25 000€ de remise)

0 811 330 330

Service 0,06 €/min
+ prix appel

cogedim.com

[1] Remise maximale de 25 000 € valable pour l'achat d'un appartement dans la résidence « Vue d'en Haut », à Saint-Didier-au-Mont-d'Or. Offre réservée aux 10 premiers réservataires. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours ou à venir. Voir conditions en espace conseil ou sur cogedim.com [2] Le dispositif Pinel permet une réduction d'impôts dont le montant dépend de la durée de l'engagement pris par l'acquéreur - Réduction variant de 12 à 21 % - Le non-respect des engagements de location entraîne la perte des incitations fiscales. [3] Prix réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale et soumis à conditions de revenus. Conditions détaillées en espace de vente et sur cogedim.com. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassat, 75008 Paris, capital social 30 000 000 €, RCS PARIS n°054500814 - N°ORIAS 13003113 - Illustrations réalisées à la libre interprétation de l'artiste destinées à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptibles d'adaptations. Perspectives : Infrim - Création : 481 343 275 RCS Lyon - Document non contractuel - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. 01/2017.

SAINT- -DIDIER AU MONT- D'OR

Hôtel de Ville

34, avenue de la République - BP59

69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Tél. : 04 78 35 85 25

www.mairie-saintdidieraumontdor.fr



Le trait d'union
entre ville et campagne



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 11h45